



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Paris, le 30 mars 2020

Velvet Avocats conseille le fonds Trust Esport dans le cadre de son investissement à hauteur de un million d'euros dans Anybrain.gg

Velvet Avocats (Antoine Fouter) conseille le fonds Trust Esport dans le cadre de son investissement à hauteur d'un million d'euros dans Anybrain.gg, société portugaise active dans le domaine de l'intelligence artificielle et du contrôle de la régulation applicable aux sportifs (identification des joueurs, prévention des fraudes, contrôle des âges et contrôle de la fatigue).

Velvet Avocats est un cabinet d'avocats français dédié au conseil juridique et fiscal dans le domaine des fusions-acquisitions et du private equity.

Velvet Avocats assiste l'ensemble des acteurs du monde des affaires (fonds d'investissement, sociétés, fondateurs, dirigeants, managers et actionnaires) dans le cadre de leurs opérations capitalistiques.

Fortis de leur expérience dans les opérations de fusions-acquisitions et de private equity, les avocats de Velvet Avocats conseillent leurs clients, français ou étrangers, à tous les stades de la vie des sociétés : amorçage, développement, accompagnement, transmission.

"Forte notoriété" en Capital-Innovation

"Forte notoriété" en Capital-Investissement – Conseils en fiscalité des LBO

"Pratique réputée" en Capital-Investissement – LBO – Conseils du management

"Pratique réputée" en LBO – Lower Mid-cap & Small-Cap

"Pratique réputée" en Capital Développement

(Décideurs Stratégie Finance Droit 2017)

Plus d'information sur le cabinet :

www.velvet-avocats.com

Contact :

Velvet Avocats

12 rue Tronchet – 75008 Paris

Tél : 01.43.12.38.00 – Fax : 01.43.12.38.01

E-mail : contact@velvet-avocats.com